

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant les travaux devant le 15 B rue Albert Bochet à Forges-les-Eaux du 18 septembre 2023 au 29 septembre 2023.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement afin de préserver la sécurité,

### **ARRETE :**

N°2023-190

**Objet :** Mise en place d'un échafaudage avec création d'une zone de sécurité  
15 B rue Albert Bochet

Du 18 septembre 2023 au  
29 septembre 2023

Entreprise Fabrice SUEUR

#### **Article I :**

- La pose d'un échafaudage sur le trottoir le long du 15 B rue Albert Bochet à Forges-les-Eaux est autorisée du 18 septembre 2023 au 29 septembre 2023 sur une longueur de 6 ml et 0,90 ml de largeur.

#### **Article II :**

Le stationnement sera interdit devant le 15 B rue Albert Bochet à Forges-les-Eaux.

Une déviation sécurisée des piétons sera mise en place afin de contourner la zone occupée sur trottoirs.

#### **Article III :**

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

L'entreprise Fabrice SUEUR, 8 route de la ruche, 76440 LA FERTE-SAINT-SAMSON prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

#### **Article IV :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 14 septembre 2023

Le Maire  
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet de

Forges-les-Eaux le : **15 SEP. 2023**